

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 13 février 2019

-----

Date de convocation : 8 février 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17      Procurations : 2      Votants : 19

L'an deux mille dix-neuf, le 13 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Michel LAUVAUX, Patrick MOURA, Marie-Gabrielle MONSET, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Antoine CUYAUBERE et Michèle NAVARRO

PROCURATIONS : Antoine CUYAUBERE à Marc CANTON, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2019-5 : Cession de Terrain

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune est propriétaire de la parcelle AC 567.

M. le Maire propose de mettre en vente environ 2 000 m<sup>2</sup> après découpage de cette parcelle, en continuité de la propriété CANEROT. Cette acquisition permettra une extension de son entreprise.

Ceci exposé, le conseil municipal, après en avoir largement délibéré,

**APPROUVE** ce projet de cession au prix de 15 euros le mètre carré.

**DECIDE** de solliciter un géomètre pour découper la parcelle.

**AUTORISE** le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer l'acte authentique et tout document afférent à ce dossier.

**PRECISE** que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

VOTE

POUR	18
CONTRE	
ABSTENTION	1

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/02/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/02/2019

